



Bulletín municipal nº55

1er semestre 2004

SOMMAIRE

★ Editorial	2
★ <u>Les travaux du Conseil Municipal et de l'Intercommunalité :</u>	
* Budget primitif 2004	4
* Plan Local d'Urbanisme	5 à 8
* Ecole - Cantine - Patrimoine	9
* Emploi - Communication.....	10
* Intercommunalité	11 à 13
* Qu'on se le dise.....	14
* <i>Découvrons notre village : les quartier Regen, Labarrère, de la Poste</i> <i>Rancolle et Soubirou.....</i>	15 à 22
★ <u>La vie associative :</u>	
* Amicale des Anciens Combattants	24
* La Bibliothèque Municipale.....	25
* Comité Quartier Angos.....	26
* Comité d'Animation de Navailles-Angos	26
* Conseil des Parents d'Elèves	27
* Don du Sang - Solidarité	28
* Fédération du Conseil des Parents d'Elèves	28
* Foyer.....	29 à 31
* Loisirs d'Automne	32
* Paroisse Sainte-Croix des Lacs.....	33 à 34
* Volley-Ball	35 à 37
★ <u>Les informations diverses :</u>	
* Urbanisme 1er semestre	39
* Etat Civil 1er semestre.....	40
* Informations utiles	41

EDITORIAL

L'année 2004 sera dominée par la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) qui va se transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU), tenant ainsi compte des dispositions contenues dans la loi SRU de décembre 1999 et de la loi de Robien de juillet 2003.

Cette réflexion collective implique une large communication, d'avril à juin, avec tout le village convié à 6 réunions publiques, avec les administrations, les personnes publiques, les collectivités environnantes (communes et communauté de communes) les associations...

Ces échanges permettent une vision plus complète, plus large, plus proche de chacun en prenant en compte tout à la fois l'intérêt général, global de la collectivité et le plus possible, les attentes des particuliers.

Au cours de l'été, ce travail sera poursuivi, les administrations et chambres consulaires auront 2 mois pour émettre leur avis sur le dossier. Viendra ensuite le temps de l'enquête publique qui se déroulera pendant un mois en mairie, avant que Monsieur le Préfet n'officialise en fin d'année 2004, le nouveau règlement d'urbanisme voté et présenté par le conseil municipal.

Par ailleurs, de gros travaux de voirie vont être réalisés en 2004 d'ici fin octobre :

- ⇒ par le Conseil Général sur le D206,
- ⇒ par la Commune, grâce aux programmes d'entretien et d'intempéries financés par le Conseil Général à 55 %.

Des projets sont à l'étude pour doter la commune de nouvelles salles, à créer à côté de la salle des sports, à rénover dans l'ancien presbytère et la mairie. Les études, permis, financements doivent permettre d'engager les travaux fin 2004 et 2005.

Enfin, un programme de locatifs est engagé avec la Société Paloise Alliance Habitat au quartier Péret qui va être doté d'assainissement collectif, de gaz, de défense incendie et renforcé en eau et électricité.

Pour l'été qui est là, je vous souhaite du soleil sans trop de chaleur, d'excellentes vacances pour tous.

Le Maire, Pierre Davezies

LES TRAVAUX DU
CONSEIL MUNICIPAL ET
L'INTERCOMMUNALITE

BUDGET PRIMITIF 2004

Section de fonctionnement

		2003	2004			2003	2004
		€	€			€	€
	Dépenses				Recettes		
011	Charges générales	110 000	130 000	70	Produits services	28 000	47 000
012	Personnel	180 000	190 000	73	Impôts taxes	210 306	243 400
65	Gestion courante	62 000	85 700	74	Dotation subventions	225 000	233 579
014	Atténuation de charges		7 692	75	Autres produits	3 000	3 000
66	Charges financières	50 000	32 000	013	Atténuation charges	5 000	15 000
6611	ICNE 2004	15 478	14 000	77	Produits exceptionnels	1 500	67 784
67	Charges exceptionnelles	5 000	66 684	79	Transfert charges	2 222	4 000
022	Imprévus	5 000	10 000	6611	ICNE 2003	17 612	15 478
68	Amortissements	13 000	15 608				
	Total charges	440 478	551 684		TOTAL RECETTES	492 640	629 241
	Virement section investissement	182 720	176 839		Excédent reporté	130 558	99 282
	TOTAL	623 198	728 523		TOTAL	623 198	728 523

Détail programmes investissements

Dépenses		
	Restes à réaliser	Dépenses
151-Aménagement quartier stade	3 000 €	16 000 €
152-Achat terrains	-	20 000 €
153-Bâtiments communaux	7 100 €	20 000 €
154-Equipements	394 €	5 000 €
158-Etude PLU	5 000 €	30 000 €
155-Place publique	8 000 €	-
156-Voirie	7 200 €	120 800 €
157-Electrification	-	40 620 €
159-Mairie et annexes	-	150 000 €
160-Toiture salle polyvalente et salle Béarn	-	50 000 €
161-Salle Ossau/Hall entrée/locaux tech.	-	250 000 €
	30 694 €	702 420 €

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

- ↳ Il est issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 1999.
- ↳ Son but est de promouvoir un développement plus solidaire et plus durable.
- ↳ Il est élaboré à l'issue d'un diagnostic au regard des objectifs du développement durable.
- ↳ Il exprime le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune qui est son cadre de référence.
- ↳ Il définit le droit des sols.
- ↳ Il couvre la totalité du territoire de la commune.
- ↳ Il délimite les zones urbanisées (U) ou à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N).

◎ **Le rapport de présentation**

- Expose le diagnostic.
- Analyse l'état initial de l'environnement.
- Explique les choix retenus pour établir le PADD.
- Explique les choix retenus pour la délimitation des zones.
- Expose les motifs des limitations administratives à l'utilisation du sol apportées par le règlement.
- Évalue les incidences des orientations du plan sur l'environnement et expose la manière dont le plan prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur.

◎ **Le PADD**

- Un projet global pour toute la commune (obligatoire) : les orientations générales.
- Des projets particuliers sur certains secteurs :
 - ◆ pour les interventions dans les quartiers, la construction de logements sociaux...
 - ◆ pour les projets d'aménagement : ZAC, espaces publics, voies publiques, paysage, environnement...

◎ **Le règlement**

- Un règlement pour chaque zone en 14 articles.
- L'indication de la destination des zones constructibles n'est plus une obligation.
- Les règles applicables à l'implantation des constructions restent obligatoires.
- Il n'y a plus de tailles minimales de terrains (sauf dans le cas d'assainissement individuel et lorsque la règle est justifiée pour préserver l'urbanisation traditionnelle ou l'intérêt paysager de la zone).

◎ **Les documents graphiques**

◎ **Les annexes**

LES ENJEUX, LES BESOINS RESSENTIS

5 grandes catégories :

- ⇒ Développement économique
- ⇒ Aménagement de l'espace et environnement
- ⇒ Transport
- ⇒ Equipements et services
- ⇒ Equilibre social de l'habitat

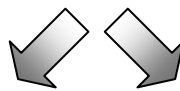
CONCERTATION

- ⇒ Population
- ⇒ Représentants des associations
- ⇒ Personnes publiques associées

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

- ⇒ Maîtriser l'urbanisation
- ⇒ Offrir une diversité d'accueil
- ⇒ Réaliser les équipements publics
- ⇒ Préserver et valoriser la qualité de l'environnement

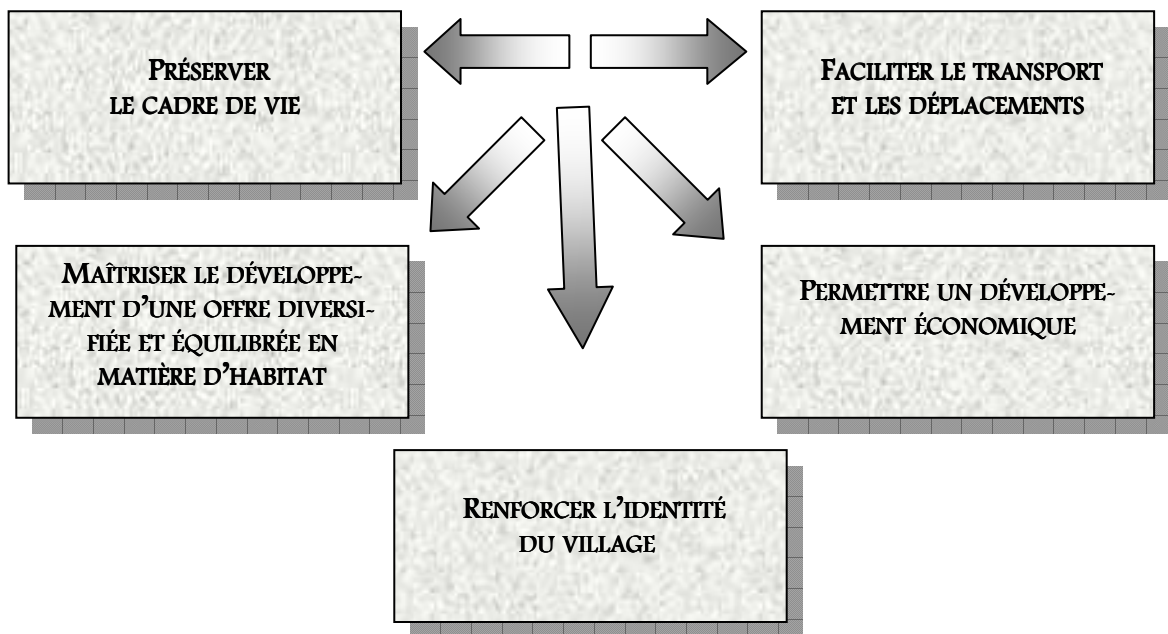
Deux grands objectifs sont fixés :



**FAVORISER UN
DÉVELOPPEMENT
PLUS QUALITATIF
QUE QUANTITATIF**

**PRÉSERVER LE CADRE DE VIE
ET L'IDENTITÉ DU VILLAGE
TOUT EN ASSURANT UN DÉVE-
LOPPEMENT COHÉRENT**

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) permet de traduire ces deux objectifs selon 5 axes :



→ **1er axe : préserver le cadre de vie**

- Préserver les espaces agricoles
- Intégrer les constructions nouvelles dans le paysage existant
- Préserver les espaces naturels et boisés
- Préserver les points de vue remarquables

→ **2ème axe : développer l'urbanisation autour du bourg et des hameaux**

- Favoriser la mixité sociale

→ **3ème axe : renforcer l'identité du village**

- Favoriser une vie de village dans le bourg et les hameaux
- Continuer l'aménagement du bourg
- Valoriser les chemins de randonnées et le parcours vita
- Préserver le patrimoine architectural

→ **4ème axe : permettre un développement économique**

- Création de zone d'activités

→ **5ème axe : faciliter le transport et les déplacements**

- Dédoublement de la RN 134
- Sortie autoroute Pau-Bordeaux
- Sécurisation de toutes les voies
- Service de bus urbain régulier

Ces orientations sont traduites dans le règlement général et dans le règlement spécifique par zone. Le plan de l'ensemble de la commune indique la limitation de chaque zone.

La justification des choix s'appuie sur :

- la sécurité (sorties sur la RN 134 et le CD, la ligne HT, l'amendement Dupont) ;
- les équipements : eau, électricité, assainissement collectif ;
- les zones agricoles, la qualité des terres, les zones d'épandage, le règlement sanitaire départemental ;
- la qualité des sols ;
- l'amplification des espaces à construire dans les hameaux, la nécessité d'épaissir les zones constructibles ;
- le besoin impérieux d'éviter le mitage ;
- la perspective des paysages, l'esthétique urbanistique ;
- l'évolution démographique avec une croissance maîtrisée ;
- la situation topographique et pédologique.

Le projet de règlement comprend les règles générales imposées par la loi, les servitudes d'utilisation des sols, les règles spécifiques par zones, les emplacements réservés, les espaces boisés classés, le zonage d'assainissement collectif.

Les différentes zones sont définies comme suit :

U { **Zone U** : zone dans laquelle la capacité des équipements permet d'admettre immédiatement des constructions nouvelles, principalement à usage d'habitation.
Zone AU : zone en cours d'équipement dans laquelle la capacité des équipements projetés permettra prochainement d'admettre des constructions.
Zone AUy : zone en cours d'équipement (comme AU) mais pour une activité économique.

N { **Zone N** : zone à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages à conserver en raison de leur caractère rural.
Zone Nh : secteur de taille et de capacité limitées autorisant l'implantation limitée de constructions destinées à conforter les hameaux existants.
Zone Ny : comme Nh mais destiné à conforter l'activité économique existante.
Zone Na : secteur autorisant l'implantation d'annexes aux constructions existantes à la date du 1^{er} juillet 2004.

A { **Zone A** : secteurs de la commune à protéger en raison de la richesse des terres agricoles qu'elles soient de nature agronomique, biologique ou économique. Les bâtiments à usage d'habitation pourront être autorisés s'ils sont directement liés à l'activité agricole.

Le règlement, le plan des zones seront envoyés pour avis aux services de l'Etat, aux personnes publiques au cours de l'été 2004.

L'enquête publique aura lieu pendant un mois au cours de l'automne 2004.

Le Conseil Municipal après avoir voté le projet définitif du PLU le transmettra à Monsieur le Préfet pour officialisation fin 2004 et application dès 2005.

ECOLE - CANTINE

Le Conseil Municipal a voté le 25 mars dernier le budget primitif. La part allouée à l'école pour son fonctionnement en 2004 a subi une augmentation plus importante que les autres postes. Le Conseil Municipal a inscrit au budget 64.08 € (+3%) pour chacun des 137 élèves inscrits au 1er janvier 2004. De plus, un report exceptionnel du reliquat 2003 de la somme attribuée au transport a été voté par le Conseil Municipal, pour accompagner un projet du cycle 3.

La dotation attribuée en 2004 à l'école pour son fonctionnement se répartit comme suit :

⇒ fournitures scolaires.....	3 679 €
⇒ fournitures administratives.....	1 507 €
⇒ transports pédagogiques	4 368 €
⇒ soit un montant total de	9 554 € (+8,9%)

Lundi 5 juillet 2004, les élèves des classes de CM1 et CM2 visiteront quelques unes des installations de la Communauté de Communes du Luy de Béarn (CCLB). Cette journée proposée tous les deux ans par la CCLB, permet aux enfants de mieux connaître le territoire de nos communes, mais aussi de se rencontrer autour d'un pique-nique.

Les CM2, quant à eux, se retrouveront à la rentrée prochaine au collège. Ainsi une douzaine de Navaillais intégrera la classe de 6ème. Un nombre à peu près équivalent de petits pourront faire leur rentrée à l'école maternelle en septembre prochain. Les effectifs restent à peu près stables pour les 6 classes de notre école.

Au restaurant scolaire, les deux services de distribution des repas donnent satisfaction. Merci aux parents de la commission-menus qui ont régulièrement participé au choix des menus proposés aux enfants.

PATRIMOINE

VOIRIE

L'entreprise Rey Betbeder va intervenir pour l'entretien et les emplois partiels sur les chemins suivants : Mendousse, château, Péret, Tuquet, Guicharnaud, Baradat, Tounères, Coustalats et Astis pour la somme de 26 108 € TTC. Les travaux sont programmés pour ce mois de juin.

Revêtement en enrobé à chaud concerne les chemins Lashountètes, Brocq, Palolle, l'Eglise, Lavignette. Les travaux seront exécutés en octobre.

L'entreprise Hourticq, spécialisée dans le nettoyage des bas côtés et talus ayant cessé ses activités, est remplacée par notre entreprise communale.: « Testarrouge » qui a fauché les bas côtés.

EMPLOI

La Communauté de Communes du Luy de Béarn permet le recrutement de quatre jeunes pour une quinzaine de jours chacun (trois sur la commune et un à la Communauté de Communes. Sept candidats ayant postulé, ont été retenus :

- ⇒ Melle Laure Domengine : 1ère quinzaine d'août sur la commune
- ⇒ Melle Marie Holzritter et M. Yan Mauhourat : 2ème quinzaine d'août sur la commune
- ⇒ M. Patrick Guichou à la CCLB

COMMUNICATION

Commerces ambulants :

Plusieurs commerçants effectuent, chaque semaine, des tournées à travers notre village, afin d'améliorer le confort des habitants. C'est ainsi que la boulangerie Boy passe les lundis, jeudis et samedis dans la matinée. Les épiciers Saux-Escoubet (Astis) et Gouardères (Thèze) passent le jeudi.

Si vous désirez bénéficier de ces services, notez ces numéros de téléphone :

- ⇒ Boy : 05.59.33.80.06
- ⇒ Saux-Escoubet : 05.59.68.90.36
- ⇒ Gouardères-Lafitte : 05.59.04.82.27

Rappel aux locataires :

Containers et caissettes étant remis aux propriétaires, ils doivent être laissés sur place au moment des déménagements des locataires.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Serres-Castet :

- ⇒ Lundi ~~~~~ 14 h 00 - 18 h 00
- ⇒ Mardi ~~~~~ 14 h 00 - 18 h 00
- ⇒ Mercredi ~~~~~ 14 h 00 - 19 h 00
- ⇒ Jeudi ~~~~~ 14 h 00 - 18 h 00
- ⇒ Vendredi ~~~~~ 14 h 00 - 19 h 00
- ⇒ Samedi ~~~~~ 09 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 19 h 00

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Navailles-Angos (ouverture au 15/07/2004) :

- ⇒ Jeudi ~~~~~ 15 h 00 - 18 h 00
- ⇒ Samedi ~~~~~ 10 h 00 - 12 h 00 et 15 h - 18 h 00

Fleurissement du village :

La place publique s'est récemment parée de suspensions fleuries. De même, les abords du cimetière et de la Mairie ont reçu des jardinières flamboyantes.

INTERCOMMUNALITÉ

Zone d'activités économiques

Les viabilités sur la nouvelle zone ont débuté. Elles se feront au fur et à mesure de l'installation des usines.

A ce jour c'est la Sainte Arie Industrielle (Biaison) qui va y installer ses locaux.

Compte administratif 2003

A la clôture des comptes de l'exercice 2003, le montant des dépenses s'est élevé à 5 565 218 € ; le montant des recettes s'est élevé à 7 364 202 €.

Maison de retraite du Luy de Béarn

La pose de la 1ère pierre a eu lieu le 06 février. Les travaux ont débuté en mars. La livraison du bâtiment est prévue pour juillet 2005 avec ouverture le 1er septembre.

Sport

Deux terrains de beach volley vont être installés à Sauvagnon.

Chaque commune sera dotée de terrain multi sports :

- ~ en 2003 à Navailles-Angos et Serres-Castet a été équipé
- ~ en 2004 à Sauvagnon
- ~ en 2005 à Montardon

La réception annuelle des sportifs a été reconduite le 13 mai dernier. Les sportifs de nos clubs et les élèves du collège et du lycée agricole ont été fêtés.

Animateur espace jeunes

La Communauté de Communes finance l'animateur à $\frac{3}{4}$ temps. Pour lui permettre d'intervenir dans nos villages, il est demandé qu'un local soit mis à sa disposition afin qu'il puisse rencontrer nos jeunes.

Visites des installations communautaires par les élèves

Les élèves des CM1 et CM2 de nos 4 communes visiteront diverses réalisations le lundi 05 juillet. Ces visites organisées le matin seront suivies d'un pique-nique sur l'aire de sports de Serres-Castet.

Ecole de musique du Luy de Béarn

237 enfants de Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon, Serres-Castet ont suivi en 2003-2004 les cours dispensés par les professeurs de l'école de musique du Luy de Béarn (formation musicale, chant ou apprentissage instrumental).

Au cours de l'année, élèves et professeurs ont invité les habitants de nos communes à plusieurs concerts ou auditions, permettant d'apprécier le travail réalisé : citons par exemple les rencontres de guitares, des rencontres d'harmonies, la fête de l'école de musique.

La rentrée musicale 2004 se prépare déjà. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de s'inscrire par courrier jusqu'au 10 juillet. Pour ceux qui souhaitent plus de renseignements et d'informations, une journée d'inscription est prévue le 07 septembre 2004, de 17 h 00 à 20 h 00, à la Maison du Luy.

Pour les élèves des communes de la Communauté de Communes du Luy de Béarn, les tarifs 2004-2005 sont les suivants :

♫ Formation musicale et instrument	146 €
(cas particulier des élèves ayant terminé leur cursus de collège) ...	110 €
♫ Formation musicale et chant.....	74 €
♫ Chorale ou orchestre seul	74 €

Chantier jeunes du 05 au 09 juillet 2004

8 jeunes de la Communauté de Communes du Luy de Béarn et fréquentant l'espace jeune du Centre Socio-Culturel de Serres-Castet vont cette année nettoyer le chemin de randonnée partant du chemin Deuze et contournant le château de Navailles.

Centre Socio-Culturel

Dès cet été, le centre Socio-Culturel envisage d'organiser un ramassage gratuit pour les jeunes à partir de 12 ans lors des activités extérieures au centre.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le centre Socio-Culturel : 05.59.33.11.66.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Après les vacances de février, pendant lesquelles les enfants ont fêté carnaval, et les vacances de printemps, autour du thème de la nature, le CLSH prépare les vacances d'été.

A cette occasion il faut noter quelques nouveautés :

- plus de communes adhérentes
- de nouveaux lieux d'accueil
- davantage de jours d'ouverture
- une tranche d'âge plus large

Montardon a rejoint la liste des communes adhérentes à notre CLSH intercommunal. Le partenariat entre ces différentes communes se précise.

Les activités du CLSH se dérouleront tantôt à l'école de Navailles-Angos, tantôt à l'école de Montardon. Le 2ème lieu d'activités permettra de proposer davantage de journées d'ouverture, tout en laissant aux communes le temps nécessaire à l'entretien des écoles.

Ainsi, pendant les vacances d'été le CLSH proposera des activités du 12 juillet au 27 août (2 semaines supplémentaires) ! Du 12 juillet au 30 juillet à l'école de Navailles-Angos ; du 02 août au 27 août à l'école de Montardon. Un service de transport et de garderies sera mis en place. Il est prévu également d'ouvrir le CLSH pour les vacances d'automne.

Nouveau : à compter de la rentrée prochaine, le CLSH proposera des activités tous les mercredis, à l'école de Montardon.

Les enfants peuvent être accueillis dès 3 ans et jusqu'à 14-15 ans. Selon le nombre d'inscrits, des activités spécifiques pourront être proposées aux « ados » et « pré-ados ».

La charte qualité a été signée le 22 juin dernier par le Président de la Caisse d'Allocations Familiales et le Président du Centre de Loisirs Les Marches du Béarn, assurant ainsi tous les partenaires de notre CLSH d'un projet pédagogique sûr et réfléchi.

***A noter le numéro du répondeur du CLSH
(hors périodes scolaires) : 05.59.33.87.71***

Travaux et bricolage par les particuliers

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Hauteur des haies

Art. 671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est réglementée en deux zones :

- de 0 à 50 centimètres de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture (dont le règlement du P.O.S. limite la hauteur à deux mètres).
- de 50 centimètres à deux mètres de la limite de propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

Bruit des animaux

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Divagation des animaux

Art. 99.6 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.

De plus, un arrêté municipal prévoit la mise en fourrière immédiate de tout chien ou chat en état de divagation.

Elimination de déchet par le feu

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit.

DECOUVREONS NOTRE VILLAGE



**DANS CE NUMERO,
LES QUARTIERS REGEN,
LABARRERE, de la POSTE,
RANCOLLE et SOUBIROU.**



Le quartier **REGEN** peut paraître excentré, situé à l'extrémité Nord-Ouest de la commune, entre le CD206 et la commune de Sauvagnon. D'ailleurs nous partageons avec celle-ci le chemin du même nom, commun aux deux lotissements de ce secteur.

Nous chercherons dans le dictionnaire Palay le sens de certains mots. Ainsi, **REGEN** (regente au féminin) désigne-t-il l'instituteur. En Chalosse, le sobriquet des régents est « quiriquiqui », mot dont on se sert pour parler de quelque chose de peu de prix, de situation modeste, de petite espèce, mais prenant bien la vie. « La race dous regents ... ço qu'aperam per aci quiriquiqui, autant fiers com hasans » (*la race des régents ... ceux que l'on appelle par ici quiriquiqui, sont fiers comme des coqs.*).

Le quartier **Regent** est donc bordé par le CD6, appelé aussi « route de Morlaas à Lonçon », et le chemin de **Bourdèu** qui mène vers Sauvagnon.

Bourdèu: ensemble de bordes, de fermes, avec tout ce que cela comporte, c'est aussi un mot (bourdà) qui veut dire abord, alentour, écart, terre autour de la borde, enclos.

Emplacement de la « gare de Navailles »

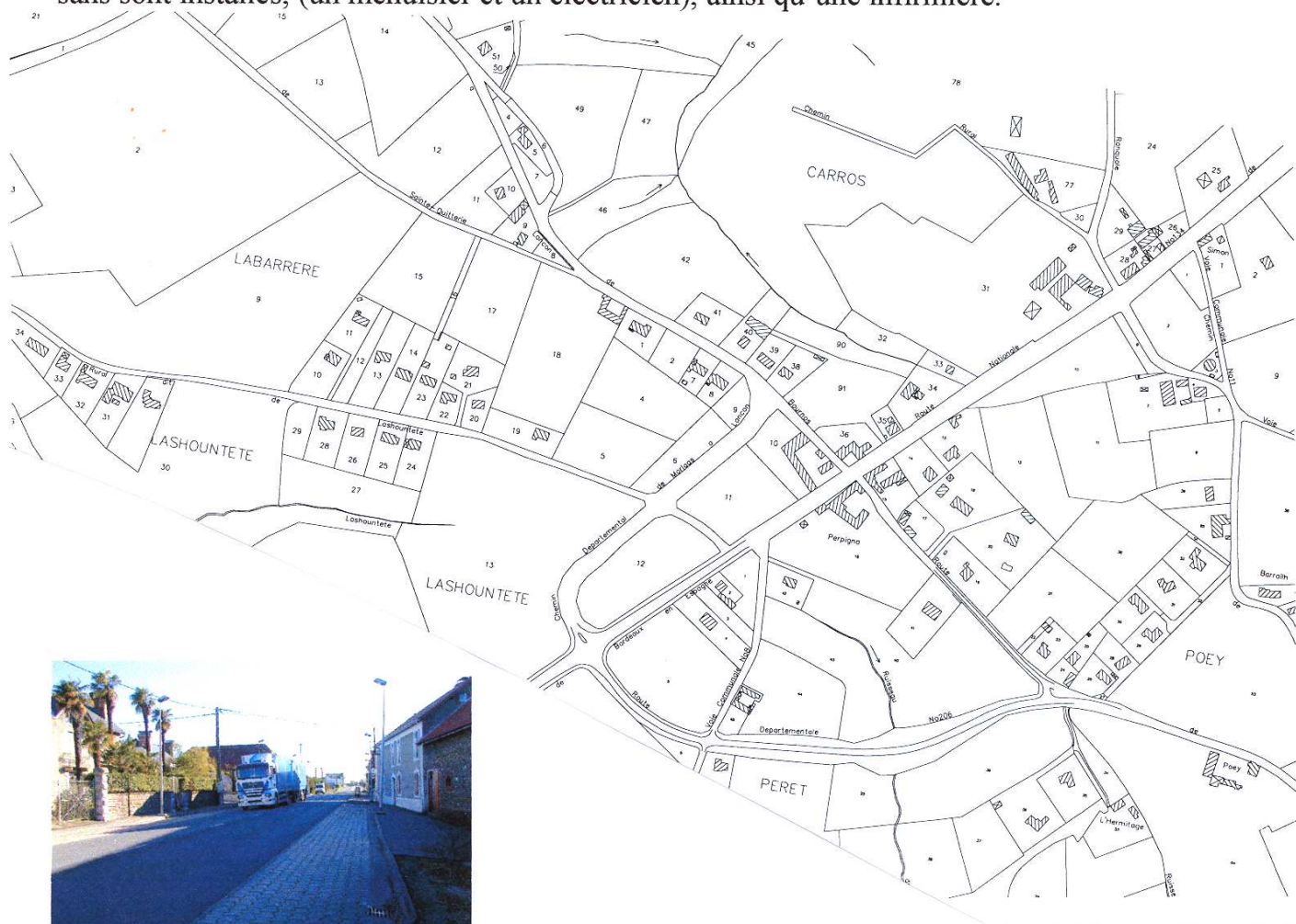


On peut se rendre dans ce quartier par le chemin de **Sainte Quitterie**, chemin de terre très agréable pour la promenade, entre prairies et champs de maïs. Un petit ruisseau prend sa source en bordure de ce chemin, et si la végétation n'a pas trop envahi ses rives, en le suivant, vous arriverez à proximité de la voie ferrée « Madrid-Paris » (cf. bulletin N° 54) et vous découvrirez un deuxième pont, qui enjambe ce ru.

Le chemin de Sainte Quitterie relie Navailles à la chapelle dédiée à cette sainte, à Sauvagnon. Sainte Quitterie aurait vécu au VI^{ème} siècle, celui de Clovis, alors que la région était sous la domination des Wisigoths venus d'Espagne en 419. Pour avoir suivi les préceptes de la nouvelle religion romaine et désobéi à son père, la jeune Quitterie fut jugée et condamnée à mort dans la cité d'Aire. Sa tête fut tranchée, une fontaine jaillit à l'endroit même et la jeune fille, prenant sa tête dans ses mains, la porta sur deux cents mètres. Son tombeau était réputé faire des miracles.

Trois ruisseaux traversent ce territoire, le **Souchez**, en limite avec Doumy, le **Labarthe** qui rejoint celui de Las Hountètes, enfin celui de **Sainte Quitterie** en limite avec Sauvagnon.

Le quartier **LABARRERE** prolonge celui de Regen le long du CD206. Ces deux secteurs de la commune ont une vocation essentiellement agricole. L'habitat s'est développé le long des axes routiers, et si aujourd'hui on trouve 24 maisons pour 70 à 80 habitants, il y a quelques décennies il n'y avait que 7 habitations, et les Anciens se souviennent des maisons **Regen** (Pintadou), **Bourdeu** (Jouet), (ancienne auberge et bistrot en bordure du CD), à **Chalengue** (B. Jurat), **Bélouaygue** (Sarraillé), **Chapelier** (disparue), **Sansarriq** (P. Jurat), **Cambet dit Berdot**. Certaines ont disparu, d'autres ont gardé leur caractère. Ces 7 maisons abritaient une trentaine de personnes, si la plupart étaient des agriculteurs, on trouvait le bistrot, un cordonnier, un laitier, un électricien, et même une maison spécialisée dans la conserverie de ... cèpes. Certains se rappellent que dans les années 50, les cageots de cèpes étaient confiés au laitier lors de sa tournée, et il lui arrivait souvent de transporter autant de caissettes de champignons que de cruches de lait ... Aujourd'hui, deux artisans sont installés, (un menuisier et un électricien), ainsi qu'une infirmière.



En suivant le CD206 vers la Nationale, nous passons à proximité du lieu d'habitat certainement le plus ancien de la commune puisque des tumulus y ont été découverts. (*tumulus: grand amas de terre ou de pierres que l'on élevait au-dessus d'une sépulture*).

« **Allons à la route** », cette expression souvent entendue montre combien le carrefour de la RN et de la départementale a eu et a toujours de l'importance. Il est vrai que l'activité économique s'est surtout développée dans ce secteur. Le carrefour avant d'être déplacé pour des raisons évidentes de sécurité, était encadré par les maisons **Cabé**, qui hébergea la Poste, **Mounet**, marchand de vin, **Hia Rancolle**, café-épicerie-quiller, **Cazenave**, boulangerie-café-quiller. D'autres commerces ou artisans étaient installés à proximité, Appolonie et Irénée **Laborde-Malourtigue** marchands drapiers, la maison **Sinois** où vivait un forgeron particulièrement habile, (il avait fabriqué un

manège pour les fêtes locales), la maison **Gaz**, chaisiers; en bordure de la départementale, en venant de Bournos, on trouvait un premier café, « **chez Marion** », passé le carrefour on arrivait chez **Pierre dou Corp**, cordonnier. Aux alentours, chemin du Barrailh, vivait **Jean-Marie Darties**, «lou tournur », sabotier (il vendait dans les marchés). Dans la maison d'Anna Cassou, vivait un maçon, « **chez Mathieu** ».



Certaines de ces activités sont anciennes; ainsi François et Madeleine Cazenave ouvrent leur café-boulangerie vers 1900, on l'appelait « *au brun* », nom venant du café de Méracq où exerçait François, le grand-père de Robert. Clémence « dou brun » continuera et développera l'activité, portant le pain, tous les jours, dans les communes voisines, (une dizaine), utilisant jusqu'à la fin de la dernière guerre une carriole tirée par un cheval, Pompon. La succession des Malourtigue fut assurée par les Saint-Martin, qui firent la tournée en tant qu'épiciers, avant de faire les marchés avec de la confection.

Plus tard, dans les années 60, se sont installés la famille Dulucq, transporteurs, M. Bayle, premier médecin à venir à Navailles. Alain Dulucq et sa femme essaieront d'ouvrir une supérette, un « 8 à 8 », dans les années 80, mais victimes de la conjoncture (grandes surfaces de Pau), des habitudes prises par les habitants du village et des alentours d'aller au supermarché, et ne pouvant profiter du passage de la Nationale, ils ont dû fermer leur commerce.

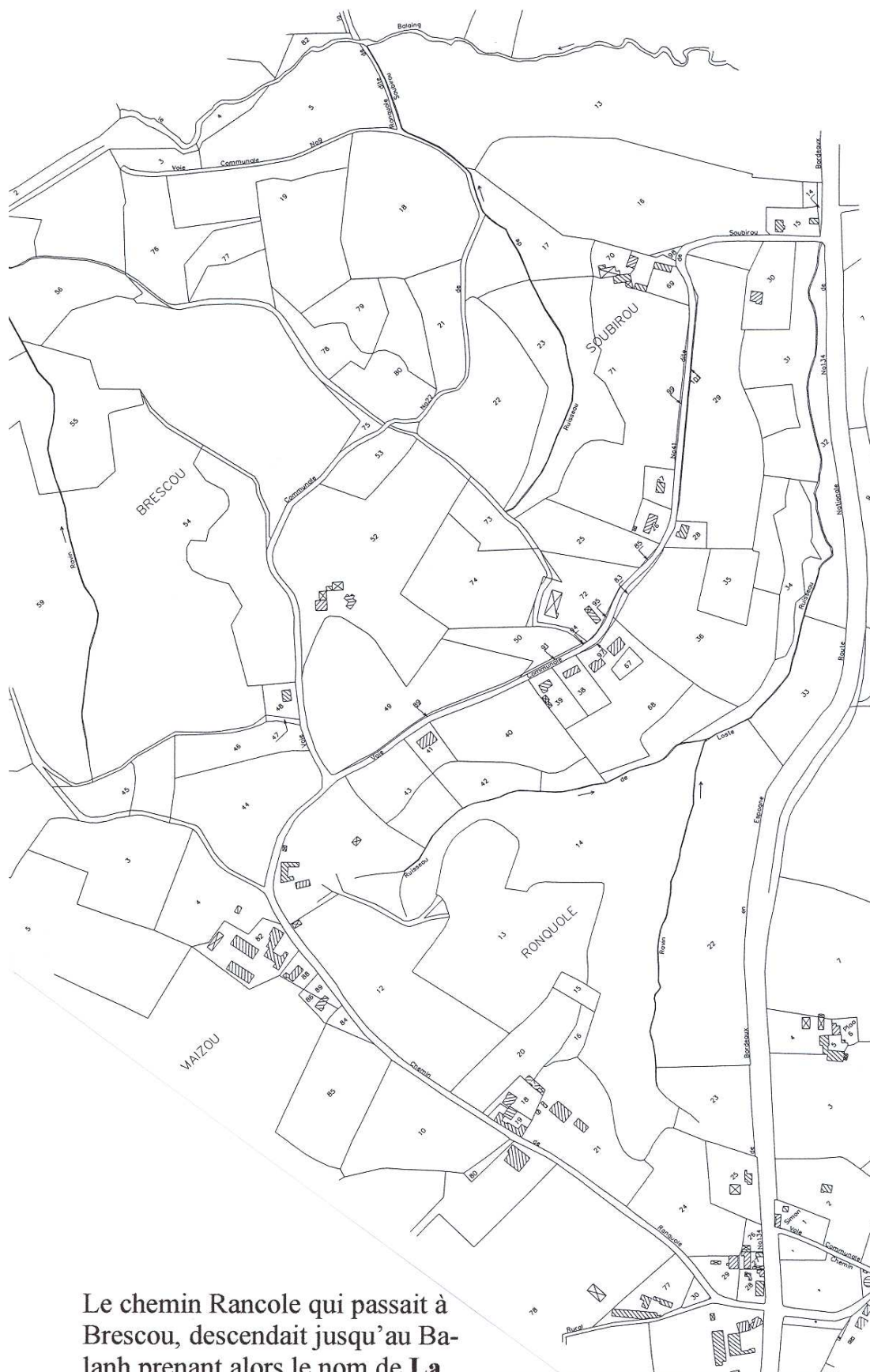


Parmi les anciennes maisons du quartier, allons jusqu'à **L'Hermitage**. Cette maison qui abritait la famille **Lavignette**, agriculteurs, existerait depuis les années 1600. En cours de restauration, elle retrouvera bientôt ce caractère exceptionnel des vieilles maisons béarnaises.

Aux acteurs économiques évoqués ci-dessus, il faut ajouter les agriculteurs, très présents alors comme aujourd'hui. Ainsi des maisons Lacoste Amade (Cabé), Baradat, « Au Plaa » (Rous), Couribet (Desclaux), Cap de la Carrère, Lavignette. Enfin, dans deux maisons on trouvait un cantonnier, chargé de l'entretien des voies du ... canton, chez Baylacq et chez Laplace dit Toulouse.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle, on dénombrait 21 maisons dans ce secteur, pour plus de 80 habitants. Aujourd'hui ce sont 50 maisons pour environ 140 personnes.

Sans être au point culminant du village, nous nous trouvons ici sur l'une des zones les plus hautes, et plusieurs ruisseaux prennent leur source à proximité du carrefour. **L'Arriu-Deux** derrière la Poste, qui se jette dans le Balanh après avoir été alimenté par 5 rus entre Navailles et Angos; le ruisseau **Las Hountètes**, de l'autre côté de la départementale, qui file vers le Luy de Béarn à Sauvagnon; le **Grangé** versant Sud de la Nationale, qui alimente le Gelis, affluent du Luy; un lavoir situé sur son cours servait pour tout le quartier; enfin le ruisseau **de l'Hermitage** qui commence derrière la maison du même nom, affluent du précédent, et lui-même équipé d'un lavoir. Nous sommes en quelque sorte sur la ligne de « partage des eaux », l'Arriu-Deux étant du bassin versant du Luy de France, les trois autres du bassin versant du Luy de Béarn.



Le chemin Rancole qui passait à Brescou, descendait jusqu'au Balanh prenant alors le nom de **La Ribère** (*plaine, vallée traversée par un cours d'eau, peut s'écrire l'arribère*), remontant ensuite vers Argelos, au quartier Pouban.

Il semble que ce chemin ne soit plus praticable, victime d'écroulements et envahi par la végétation car non utilisé.



Avant de quitter la Nationale, juste un petit mot sur le château d'eau, pour indiquer qu'il fut construit en 1974-1975, « l'eau de ville » comme on disait alors ayant été installée vers 1969. Jusqu'alors, c'était l'eau des puits qui servait, on a du mal aujourd'hui à réaliser que ce service qui nous semble tout naturel ne date que de 35 ans !!!

Le chemin **Rancole** nous emmène vers le Nord. Plusieurs orthographes sont données pour ce mot, Rancole, Ranquole ou encore Ronquole, (avec un ou deux l). Nous sommes dans un secteur très agricole, trois jeunes agriculteurs ayant pris la succession de leurs parents, dans les maisons **Carros (Perpignaa)**, **Guinlet (Britis)**, **La-maizou (Péha)**. Le chemin, après s'être orienté à l'Ouest se divise en deux branches, celle de gauche menant à **Brescou (chez Lacassagne)**, celle de droite devenant le chemin **Soubirou**, rejoignant la Nationale près du Balanh, après être passé devant les maisons **Hia-Rancolle**, **Lauga-Clercq** et **Pédeupé**.

Le Palay nous indique: *brescou = panier long, rayon de miel, gaufre; soubirou = supérieur, qui est au-dessus, plus haut; lamaizou = la maison.*

trois ruisseaux encadrent le coteau, au Nord l'**Arriu-Deux** et le ruisseau de **Soubirou**, au Sud le **Loste**. (*Loste = hôte, hôtesse, celui qui donne l'hospitalité*).

L'habitat ancien était composé de fermes, 7 exploitations agricoles se partageant les terres, Perpignaa, Britis, Péhau, Hia-Rancolle, Lacassagne, Lauga-clercq, Pédeupé; un notaire vivait à **Pouchicot** (en face de chez Lauga-Clercq) et près de chez Péhau était « au Cerisè » (*cerisè = cerisier*); près du Balanh, la maison Soubirou qui n'existe plus. La maison Pédeupé était une ancienne métairie du château, achetée à la famille Bouhil en 1937 par Melle Baradat, la mère de Roger Pédeupé. Une quarantaine de personnes vivaient dans ces maisons.



Le château d'eau et la Nationale vus depuis le chemin Soubirou

Aujourd'hui, 17 maisons forment ce quartier, pour environ 45 habitants.



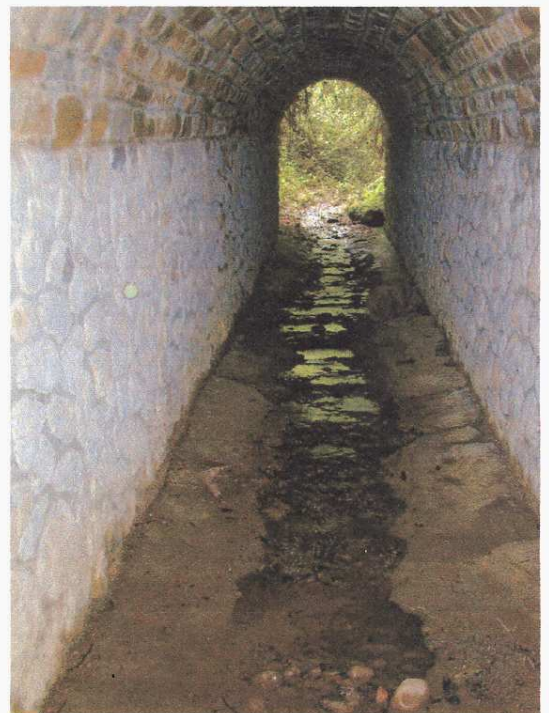
Pour Pédeupé, le Palay donne plusieurs indications: *Pè = Pierre, le prénom Pè étant souvent joint au nom de la maison; pè signifie aussi pied, tige, base. On pourrait ainsi s'amuser à imaginer que Pédeupé pourrait vouloir dire « Pierre d'en bas » ... et Péhau, « Pierre d'en haut » ...*

Le château de Navailles et le pic du Midi de Bigorre depuis le chemin Soubirou.



Le pont - ou tunnel - de la voie ferrée au quartier Labarrère ressemble en tous points à celui du quartier Las Hountètes, si ce n'est qu'il est un peu plus long, et peut-être un peu plus difficile d'accès, car davantage envahi par la végétation et les ronces. Sur une longueur de 20m, il a une hauteur de 2,15, et une largeur de 1,50m.

Comme les ouvrages d'art de la ligne Pau-Canfrancq en vallée d'Aspe, les ans n'ont pas eu de prise sur lui et il est absolument intact.



Quilles de 3, de 6, de 9, leur histoire ou du moins leur existence remonte au Moyen-Age. Ils sont signalés comme jeux d'argent se pratiquant dans les rues mais surtout dans ou près des tavernes. Les premières indications de règles du jeu apparaissent dans l'Encyclopédie de Diderot. C'était un jeu surtout populaire, « *qui ne se joue guère à Paris que parmi les domestiques dans les guinguettes et à quelques promenades* ». Le jeu de quilles de 9 a été codifié en 1832 et les premières compétitions eurent lieu à Dax en 1898 et 1899. Les championnats organisés à Cazères sur Adour groupaient de 2000 à 2500 concurrents venant de tout le Bassin de l'Adour.

La guerre de 14-18 marqua un coup d'arrêt à la progression du jeu dont les compétitions reprirent en 1923. Cette période de l'entre-deux-guerres fut l'âge d'or du jeu de quilles de 9.

400 à 450 plantiers fonctionnaient dans l'aire couvrant le Nord du Béarn et le Sud des Landes. Chaque village comptait au moins un plantier, Pau 12, Monein 7, Navailles 5.

Les championnats regroupaient 700 à 800 joueurs excellents, issus d'une sélection par villages. Le dimanche, les équipes sillonnaient le Béarn et le Sud des Landes, à bicyclette, disputant les nombreux concours organisés par les sociétés locales. A cette époque, le jeu de quilles de 9 était le sport national des Pays de l'Adour. Toutes les classes sociales se côtoyaient sur le plantier. Monsieur Joseph Dufau, riche banquier oloronais surnommé « l'Apôtre » disputait les parties, un mouchoir glissé sous son col blanc, avec les plus miséreux dont le pantalon élimé laissait apparaître la chair. Monsieur Dufau est un bel exemple de longévité dans un sport, à 85 ans il abattait 9 quilles au « saute-cor », performance rare même chez les meilleurs hors-classe.

5 fabricants de quilles fournissaient les plantiers en matériel d'excellente qualité (Ducasse de Dax était le plus célèbre).

Le déclin.

La mobilisation de 1939 et le départ de beaucoup d'hommes en captivité va porter un coup très dur au jeu de quilles. Le commerce des clous et du bois est contingenté, donc il y a impossibilité de renouveler le matériel.

A la Libération, en 1945, tout aurait pu reprendre comme au bon vieux temps des années 30, mais l'engouement des quilles est passé, au profit des jeux de plein air avec la création des clubs de rugby, foot, hand, basket ... Malgré la création d'une Fédération de quilles de 9 en 1948, le jeu est délaissé, les plantiers ferment les uns après les autres, la relève des anciens joueurs n'est pas assurée, en partie peut-être par la faute de ces anciens « ténors » du plantier qui ne pensèrent pas à former des jeunes, apprendre à jouer à des débutants c'est sacrifier son temps de jeu ... Ainsi, pour des causes très diverses et parfois difficiles à cerner, les conditions se détériorent jusque vers les années 1970.

Une enquête faite en 1979 semble montrer un possible renouveau. En voici quelques indices:

- une cinquantaine de plantiers fonctionnent actuellement (c'est peu par rapport aux 400 de 1939 mais certains qui avaient fermé depuis la guerre ont rouvert leurs portes).
- Les licenciés sont de plus en plus nombreux, 211 alors répartis ainsi, 75% d'agriculteurs et 25% d'ouvriers, fonctionnaires et retraités. (Mais 80% des joueurs ont plus de 40 ans).
- Des compétitions pour les jeunes ont été mises en place.

Les quilles de 9 à Navailles.

Avant la dernière guerre, il y avait 5 plantiers à Navailles, le plus ancien au café **Pentiaudou**, à côté de l'actuelle mairie, face au cimetière. Emile Baradat se souvient que pendant la messe, il entendait le bruit des boules frappant les clous de la quille, les moins sérieux « séchaient » l'office pour être les premiers au plantier et occuper la place.

Un autre plantier se trouvait chez **Pierre Cassou**, un troisième chez **Lucien Tauziet** (actuellement Loustau), les deux derniers étant « à la Route », chez **Raymond Cazenave** « au Brun », et chez **Proujan**, c'est-à-dire chez Hia-Rancolle. C'est celui-ci qui fermera le dernier.



Tous les hommes jouaient après la messe et au moment des pèlères, le jeu durait tout l'après-midi, l'enjeu était le plus souvent la chopine offerte aux gagnants et aux spectateurs. La soirée se terminait en général par une partie de cartes, le jeu le plus prisé étant la manille, avant celui de la belote.

Roger Vignau se souvient que les plantiers étaient fréquentés par certains plus que par d'autres, celui de chez Cassou par les hommes de ce quartier, celui de chez Proujan par des hommes d'une classe au-dessus des autres... On jouait par équipes, deux contre deux, parfois deux contre un, celui-ci jouant deux fois. Les anciens joueurs ont beaucoup de nostalgie à parler de ces moments où la convivialité l'emportait sur tout, « on prenait le temps de se parler, d'échanger une cigarette, de passer simplement un moment ensemble ».

Les quilles de 9 en 2004.

On ne compte plus que 30 sociétés réparties sur l'Aquitaine et les Hautes Pyrénées, dont 17 en Béarn, avec 300 licenciés sur l'ensemble, répartis en vétérans (58), hors classe (40), 1ère classe (65), 2ème classe (51), 3ème classe (45), et tout de même 41 débutants. Sur le canton de Thèze, les *quillous* se retrouvent tous les mercredis au plantier de Lalonquette, ils sont 10 qui représentent Bournos, Doumy, Lalonquette, Lasclaveries, Lème, Méracq, Navailles et Thèze. La « hors classe » regroupe bien sûr les meilleurs et nous pouvons être fiers d'être représentés par un véritable champion, **Pierre Lauga Clercq**.

Décrire ce jeu en quelques mots serait une gageure, il vaut mieux aller voir jouer ces passionnés, ils nous invitent tous et sont prêts à faire une démonstration à l'issue de laquelle les *rua dreta*, *rua rebersa*, *sus eth nau*, *set dret* ou *rebers* ... et surtout *sauta corn* n'auront plus de secret. Vous pourrez même essayer ... mais la réussite n'est pas assurée! (une petite précision, les quilles qui mesurent 96cm de haut pèsent 3kg, et la boule qui a un diamètre de 0,265m pèse quant à elle 6,2kg.).

Sans vouloir espérer redonner à ce sport son lustre d'antan il faudrait que des jeunes s'y intéressent afin que le Béarn et la Gascogne conservent ce jeu dans leur patrimoine.

Démonstration au plantier de Lalonquette, Pierre Lauga Clercq sur la photo du haut.



LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 59ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazi a été commémoré à Navailles-Angos le samedi 08 mai 2004 par l'association cantonale et l'amicale.

La messe, empreinte de recueillement et chantée par toute l'assistance, venue nombreuse, fut célébrée par l'abbé Baradat qui nous a fait l'honneur d'être des nôtres, et nous en profitons pour dire un grand merci à notre curé Dominique Maye-Lasserre d'avoir accepté que cela se passe ainsi à la satisfaction de tous. Elle a été suivie des cérémonies au monument aux morts et nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie même si le temps était maussade.

Un vin d'honneur fut ensuite offert en Mairie par la municipalité où Monsieur Pierre Davezies, entouré de la plupart de ses adjoints(es) et conseillers(es) et des présidents d'associations fit une allocution émouvante sur le devoir de mémoire repris en cela par Henri Lacassagne. Ce fut aussi l'occasion de rendre un hommage appuyé aux combattants et à nos soldats morts à Dien Bien Phu dont on célébrait le cinquantième anniversaire avec la présence remarquée de notre ami René Collard, en grande tenue et porteur de ses nombreuses décorations parmi lesquelles celle de commandeur de la Légion d'Honneur.

Un appel à la générosité de tous a été lancé par Henri Lacassagne pour la confection d'un nouveau drapeau symbole de tous les conflits, l'ancien étant en très mauvais état. Un merci du fond du cœur à toutes celles et tous ceux du monde combattant ou des sympathisants, qui ont déjà répondu puisque cela a permis de lancer sa confection et aussi de commander la hampe, le baudrier et l'étui qui va avec. Le devoir de mémoire chez nous n'est pas mort !

Un repas pris en commun, servi par nos amis Evelyne et Claude et leur équipe au Bar le 134, a réuni pas moins d'une cinquantaine de convives, toutes et tous ravis tant sur le plan gustatif que par l'animation et l'ambiance chaleureuse comme toujours...



Le Président, Jean-Bernard Fourcade

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme nous en avons déjà informé individuellement nos adhérents qui, soit dit en passant, ne représentent que **36 familles** de la population de Navailles-Angos, la bibliothèque a modifié ses jours et heures d'ouverture depuis le 1er avril.

Désormais, elle vous accueille le : *jeudi de 16 h 00 à 19 h 00.*

Y compris pendant les **petites vacances scolaires** et le mois de **juillet**, afin de permettre à nos jeunes lecteurs de retrouver le chemin de la bibliothèque. Par contre, elle sera fermée tout le mois d'août.

Notre équipe de bénévoles s'est encore réduite, notre secrétaire Françoise Tauziet ayant démissionné. Nous la remercions pour le temps qu'elle a consacré à notre association pendant de nombreuses années et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans ses autres activités car, comme chacun le sait, Françoise n'est pas une personne à rester inactive.

La Présidente Chantal WASIK



COMITE DE QUARTIER D'ANGOS

Le Président du comité d'animation du quartier d'Angos et son équipe, sont heureux de vous présenter le programme du deuxième semestre de l'année 2004.

● Fêtes du quartier d'Angos qui se dérouleront les 28 et 29 août 2004 :



* le 28 repas traditionnel animé par l'orchestre « IRRUPTION »

* le 29 messe solennelle à 11 h 00 suivie d'un apéritif concert à 17 h 00 animations.

● Halloween :

- * défilé dans le quartier d'Angos
- * goûter en fin d'après-midi



Nous vous attendons très nombreux et vous souhaitons un très bel été.

Le Comité du Quartier d'Angos

COMITE D'ANIMATION DE NAVAILLES-ANGOS

Pour Carnaval, les enfants de Navailles-Angos ont à nouveau récolté de nombreuses friandises. Le traditionnel repas offert par le comité a terminé cette matinée enneigée. Merci à tous les habitants qui nous ont ouvert leur porte. Enfants et parents se retrouvèrent le soir pour partager crêpes et beignets. Merci à tous de votre participation.



La fête locale aura lieu comme à l'accoutumée les 14 et 15 août 2004. D'ores et déjà, réservez ces dates !

Le Président, Christophe Da Rocha

CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES

Comme d'habitude l'année scolaire se termine par les deux plus importantes manifestations du CPE !

Le vide-grenier qui s'est déroulé le dimanche 16 mai, a été une réussite totale. Le soleil étant fidèle au rendez-vous, les exposants venus en nombre, ont pu s'installer à l'extérieur.

La place devant la salle Béarn, les pelouses devant l'école ont pris un air de fête en s'habillant d'étals divers et de parasols multicolores. Ceux restés dans la salle polyvalente ont bénéficié de la fraîcheur et des visiteurs venus s'abriter du soleil. Espérons que cette réussite continuera pour nos prochains vide-grenier.

L'autre manifestation, c'est la kermesse. Celle-ci s'est déroulée le samedi 5 juillet. Comme tous les ans nous avons fait de notre mieux pour satisfaire petits et grands.

L'argent ainsi récolté aide à soutenir des projets pédagogiques, l'achat de jeux extérieurs, de jouets pour les maternelles. Il permet aussi de participer financièrement au spectacle et à l'achat de jouets pour Noël.

Cette année les élèves du CE2, CM1 et CM2 sont partis pendant 4 jours à la découverte de la Provence. Le CPE a participé à hauteur de 1 000 €, au montage financier de ce projet.

Le CPE, c'est aussi la gestion de la garderie. Concernant la garderie, nous avons demandé une subvention auprès de Monsieur le Maire. Celle-ci nous ayant été accordée, l'équipe du CPE tenait à remercier Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal. Cette subvention va nous permettre de revoir les tarifs de la garderie à la baisse. (Bonne nouvelle, non ?).

Par l'intermédiaire du bulletin, l'équipe du CPE se joint à moi pour remercier toutes les personnes qui viennent aux manifestations que nous organisons tout au long de l'année. Vous participez ainsi à la vie de l'école.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous pour la rentrée le mercredi 1er septembre.

Le Président, Pascal Signoret



DON DU SANG

Le sang prélevé à l'occasion d'un don n'est jamais transfusé directement au malade. Les poches triples dans lesquelles il est recueilli permettent de séparer ses trois composants. Ceci afin de conserver dans les meilleures conditions de viabilité :

- les globules rouges : 42 jours à + 4°
- les plaquettes : 5 jours à + 20°
- le plasma : 1 an à - 30°

Du fait de ce système de séparation, le donneur participe ainsi au traitement d'au moins 3 malades.

Savez-vous que dans les régions Aquitaine et Limousin le traitement des blessés et malades nécessite en moyenne 450 dons par jour, 150 000 par an ? Que le nombre actuel de ces dons dans notre région (140 000 en 2000) ne suffit pas à satisfaire l'intégralité de nos besoins ?

Que de votre mobilisation dépend notre capacité à répondre aux situations quotidiennes comme aux cas d'urgence ? Si vous êtes âgé de 18 à 60 ans et en bonne santé, vous pouvez dès aujourd'hui venir offrir votre sang sur les 4 collectes annuelles de NAVAILLES ANGOS ou à l'Etablissement Français du Sang.

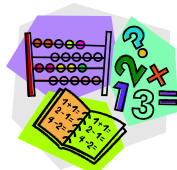


FÉDÉRATION DU CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Peu d'activités ce semestre, si ce n'est un loto organisé, le 05 juin 2004, volontairement tardif, pour cause de météo. En effet, l'an dernier, nous l'avions organisé fin mai et les gens s'étaient plaints d'avoir froid.

Malheureusement, le succès n'a pas été au rendez-vous cette fois-ci, mais les participants ont eu plus de chance de gagner de beaux lots.

Par conséquent, compte tenu du fait que les gains du loto couvrent à peine l'achat des lots, nous ne pouvons pas faire un don à l'école en cette fin d'année.



La Présidente, Muriel Assémat



Présidente	Martine CACHAU
Vice-président	Pierrot ARRIEULA
Vice-Présidente	Martine PAILLANAVE
Trésorier	Gérard TAVEAU
Trésorière Adjointe	Odette TAUZIET
Secrétaire	Bernadette LOUSTAU
Secrétaire adjointe	Geneviève TAVEAU

Les responsables de section :

Chant : Lisette MOUSSEGNÉRAT Et Françoise JASA	05 59 68 93 33
Cyclo : Jean-Claude TORRES	05 59 33 86 25
Gymnastique : Betty LOM Et Simone CAZENAVES	05 59 33 80 82 05 59 33 80 31
Marche : Bernadette LOUSTAU	05 59 68 90 12
Montagne : Pierrot ARRIEULA	05 59 33 82 33
Pala : Jean-Jacques PELLIN Jean-Claude LAVIE	05 59 33 84 02 05 59 33 81 47
Yoga : Mireille FOURCADE	05 59 33 99 25

Rapport d'activité des sections :

Chant

Les chanteurs répètent le vendredi soir à partir de 21 h, à la Mairie.
Ce semestre ils sont sortis deux fois :
Le 24 avril au festival des vallées d'OLORON.
Le 1^{er} Mai pour animer le repas de nos voisins et amis aînés de SAINT ARMOU.

Cyclo

Les cyclos créent un club à part et quittent le foyer en septembre... pour reprendre une image optimiste et poétique de Monsieur le Maire on dira que le foyer « essaime ».

Gymnastique

Les cours de gym ont toujours lieu Salle Béarn, avec Emilie MARQUEZ le mardi de 19 à 20 h et le jeudi de 10 h 15 à 11 h15 (sauf jours fériés et vacances scolaires).

L'apéritif de fin d'année qui aura lieu le Mardi 29 juin est une occasion de rassembler le groupe du Jeudi matin et celui du Mardi soir pour passer un agréable moment tous ensemble.

Cette année nous avons expérimenté la méthode de gymnastique active d'Emilie qui permet de faire travailler l'esprit en même temps que le corps et, même si nous avons été un peu déroutés au début nous avons pu constater que ces exercices sont très bénéfiques et efficaces.

Marche

La section « Marche » pratique son activité avec assiduité toute l'année : le lundi matin dès qu'arrivent les premières chaleurs et lundi après midi à partir du mois d'Octobre.

« Le repas de la marche » a eu lieu le 18 avril à HYGUERES-SOUYES et même si le mauvais temps en a découragé beaucoup pour marcher... nous nous sommes retrouvés nombreux au moment du repas !!

Rendez-vous le Lundi à 9 heures, place du village, pour une randonnée de 8 à 10 Km (environ 2 heures).

Renseignements complémentaires auprès de Bernadette LOUSTAU.
Tél : 05 59 68 90 12

Montagne

La sortie à PONT DE CAMPS, pour Pâques nous a permis de profiter comme d'habitude de la neige, du soleil et des « Ventas » et surtout de nous retrouver entre amis autour du feu de bois et des grillades.

Pala

Cette activité se pratique le vendredi soir de 18h00 à 20h30 à la salle polyvalente. Vous pouvez y rejoindre les habitués ; vous serez les bienvenus pour participer à des rencontres très disputées.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter les responsables :

Jean-Jacques Pellin au 05 59 33 84 02
Jacky Capdelacarrère au 05 59 33 85 26

Le tournoi interne traditionnel de cette année a eu lieu du 26 avril au 08 mai et a remporté un très vif succès.

32 équipes masculines étaient inscrites mais malheureusement aucune féminine ; nous comptons donc sur elles l'année prochaine pour leur participation.

Les résultats :

Tournoi secondaire : D. Puyol – Lassus 50
M. Bayonne – F. Ihidoy 49

Tournoi principal: G. Coy – P. Soubies 50
F. Loustau – M. Sépé 39

Après les remerciements adressés aux participants et aux généreux donateurs, les récompenses étaient remises aux finalistes et le verre de l'amitié partagé par tous.

Une excellente paella, servie à la salle Béarn, clôturait cette journée dans la bonne humeur et rendez-vous était donné l'année prochaine pour une nouvelle édition.



Enfin, rappelons que le site Internet de la section <http://PalaNavaillesAngos.free.fr> est à votre disposition ; vous pouvez consulter les résultats complets du tournoi, contacter les responsables et obtenir toutes les informations complémentaires pour la pratique de ce sport.

Yoga

Les séances ont lieu le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 salle Béarn. Il y a régulièrement une dizaine de pratiquantes. Le professeur est toujours Mireille FOURCADE à qui on peut s'adresser directement au 05 59 33 99 25.

Adresse du site internet du foyer [HTTP://Foyernavaillesangos.free.fr](http://Foyernavaillesangos.free.fr)

La présidente, Martine CACHAU

P. S. : Nous avons besoin de bonnes volontés pour renouveler le bureau (Président, secrétaire etc...)

LOISIRS D'AUTOMNE

En ce début d'année, deux amis et une amie fidèles du club nous ont quittés pour leur dernière demeure : François Laulhère, Eugène Hau et Germaine Chaussard née Lassus d'Angos. Nous adressons toutes nos marques de sympathie à leurs familles éprouvées par cette séparation. Notre association continue ses activités dans une bonne ambiance. De nouveaux navailleurs sont venus agrandir notre grande famille. M. et Mme Debout, M. et Mme Molles, M. Mertz et Mme Salies de Serres-Castet. Ils sont les bienvenus.

Le 18 janvier a eu lieu l'assemblée générale de notre club. Après les discours de circonstance, ont été réélus à l'unanimité pour deux ans :

- ✿ Président d'honneur : Pierre Davezies, Maire
- ✿ Président : Hubert Cassou,
- ✿ Vice-présidents Simon Germier, Danielle Lauga-Clercq,
- ✿ Secrétaire : Marielle Lauga de Baix
- ✿ Secrétaire adjointe : Adrienne Lajus
- ✿ Trésorière : Louissette Ines
- ✿ Trésorière adjointe : Lucienne Guicharnaud
- ✿ Membres actifs : Annie Hoarau, Marguerite Cassou

Merci à Monsieur le Maire et son conseil municipal pour le bon repas traditionnel offert le 25 janvier. Merci à tous les employés municipaux pour leurs services et dévouement pour nous les aînés, travaux de bureau, apport de matériel, etc...

Nos activités conviviales continuent :

- Voyage dans les Hautes-Pyrénées le 22 février, messe en la basilique de Lourdes, célébrée par l'abbé Louis Baradat, très bon repas animé à Argeles-Gazost.
- De nombreux goûters, jeux et quelques repas très appréciés par tous les adhérents au 1er semestre 2004.
- Trois voyages d'un jour, sont prévus. Le 27 juin à Arcachon visite de la ville, la dune du Pilat, promenade en bateau l'après-midi dans la baie.



Nous invitons tous les navailleurs, navaillasses, jeunes et moins jeunes, les associations, les élus. Ils seront les bienvenus à ces voyages pour soutenir les aînés ruraux qui n'attendent que leur présence.

Notre association souhaite à tous de bonnes vacances.

Le président, Hubert Cassou

PAROISSE SAINTE CROIX DES LACS

PELERINAGE EN TERRE SAINTE (EGYPTE – JORDANIE) en avril pour 44 paroissiens

En octobre dernier, **54** personnes de la paroisse sont allées à St Jacques de Compostelle et le mardi de Pâques, **44** paroissiens (dont 4 de Navailles) sont partis sur les pas de **Moïse, de Jean-Baptiste et de Jésus** en Egypte et en Jordanie. L'organisateur étant notre curé : l'abbé Dominique Maye-Lasserre tout surpris d'avoir obtenu en trois semaines le chiffre à ne pas dépasser pour Air France.

Le groupe a été d'une remarquable précision partout et en tout et a su profiter des temps de marche, des moments de prières et d'Eucharisties, des visites des lieux saints. Ils ont particulièrement apprécié le périple inhabituel. Nous sommes allés même dans le **delta du Nil de l'Egypte**, tout verdoyant, escortés d'ailleurs par des policiers à l'intérieur et à l'extérieur du bus. Pourquoi ces lieux ? Parce qu'il en est question dans la bible et que les recherches récentes de certains sites révèlent la véracité des écrits.

Le point culminant a été **la montée du Mont Sinaï, de l'Horeb**, endroit où Moïse est allé plusieurs fois et où il a reçu les tables de la Loi. Presque tous ont réussi cette ascension (3 heures de montée + 3 heures de descente) heureux de humer cette terre sainte où Dieu est révélé. Personne n'a été oublié là haut ni dans les prières, ni dans les chants d'actions de grâces ou le recueillement personnel.

Un autre lieu a été le **lieu du baptême de Jésus au bord du Jourdain**, avec les fouilles archéologiques récentes qui prouvent et prouveront encore plus ce qui est dit dans l'Evangile quand il est question de Transjordanie pour la prédication de Jean-Baptiste et le lieu des baptêmes.

Une rencontre a marqué particulièrement le groupe, c'est l'entretien d'une heure avec **l'Evêque de Jordanie** (Vicaire Général) qui a une parole d'Eglise libre et a su livrer sa pensée par rapport aux conflits Palestine-Israël et sur le problème du voile et de la laïcité Française.

Tout le monde est revenu enchanté, heureux d'avoir été en lien tous les jours en direct avec les Pyrénées grâce à la radio « La Voix du Béarn », et d'avoir compris l'Exode de nos ancêtres et de s'être ressourcé spirituellement pendant 11 jours.

L'abbé Dominique fait une pause dans les pèlerinages pour que les finances des uns et des autres ne soient pas au rouge et pour souffler. Il n'y aura rien d'organisé au moins en 2005 et peut-être jusqu'en 2006.



L'ABBE JEAN-PATRICK VALLIAMÉE
sera parmi nous le samedi 10 juillet au soir.
Il présidera la messe de 19 heures à NAVAILLES
suivie d'un repas
à la salle Béarn

et dimanche 11 juillet - messes à Buros à 9 h 30 et Serres-Castet : 11 heures.

Notre ancien séminariste de l'Ile de la Réunion, resté en notre paroisse durant trois années, vient nous rendre visite. Au bout de cinq années, il a réussi à se libérer de sa charge de curé de St Pierre Grand Bois pour retrouver ses amis, ses accompagnateurs des week-ends. Nous en sommes tous heureux. Son billet d'avion sera payé par la paroisse grâce à la participation de ceux qui avaient donné quelque chose un an après son départ.

Une fête sera organisée, à l'issue de la messe de Navailles dans la soirée du samedi 10 juillet à la salle Béarn. Un repas chaud sera préparé. Une participation sera demandée. S'inscrire auprès de Michèle Pelfigues Tel 05 59 33 22 07.

Les 1^o communions de Navailles ont eu lieu le Jeudi de l'Ascension en l'église de St Armou. Il y avait 12 enfants dont 6 de Navailles.

Les 30 Professions de foi ont eu lieu au trinquet de Serres-Castet le 13 juin.

Rentrée des Catéchismes :
inscriptions des nouveaux
le mardi 14 septembre de 16 h 30 à 19 h en la mairie de Navailles

1^o rencontre des enfants : MERCREDI 22 SEPTEMBRE
10 h – 11 h
église St Julien de Serres-Castet

Les messes dominicales ont lieu sur Navailles-Angos
les samedi (par quinzaine)
lire le panneau d'affichage de l'église.

Tout renseignement sur la paroisse et l'aumônerie du collège
est à demander au presbytère de Serres-Castet
Tel 05 59 33 93 30
Fax 05 59 33 26 39

E-mail : Dominique.Maye-Lasserre@wanadoo.fr



Bilan d'activité 2003-2004

Comme chaque année, c'est le moment de dresser le bilan de la saison écoulée et de faire le point sur les nouveaux projets à mener la saison prochaine.

Championnats départementaux et régionaux

Régionale 2 masculine

Une première expérience au niveau régional attendait notre équipe première cette année. Des débuts prometteurs, une fin de phase aller catastrophique, l'arrivée d'un sorcier nommé Didier et une fin de compétition en apothéose : voilà, en quelques mots, le résumé d'un championnat qui laissera des regrets tant cette équipe possédait le potentiel pour occuper les premières places de la poule.

Cependant le maintien en régionale a été réalisé avec au final une cinquième place au classement qui était inespérée en milieu de parcours.

Nous pouvons souhaiter que la dynamique créée dans ce groupe, avec l'appui de nouveaux joueurs et d'un entraîneur, lui permette de viser la saison prochaine un objectif plus ambitieux.

Départementale 1 masculine

Après un début de saison qui laissait penser que cette équipe pouvait jouer les premiers rôles dans le championnat départemental, la seconde partie de la compétition nous démontrait le contraire. Le manque d'effectif et de régularité plaçait notre réserve en queue de peloton du championnat départemental, mais le classement final dans cette poule n'était pas une priorité pour ce groupe.

La victoire en finale de la coupe Van Erom contre l'Union Béarnaise permettait au groupe d'ajouter un trophée au palmarès du club et de clôturer la saison en beauté.

La bonne humeur et un esprit de franche camaraderie ont rythmé toute l'année et ont prouvé que l'on pouvait jouer au volley-ball en compétition tout en s'amusant.

C'était bien là l'essentiel !

Départementale 1 Féminine

Malgré une saison difficile pour l'équipe féminine évoluant en D1 la motivation des joueuses reste intacte. L'arrivée d'un entraîneur en cours de saison et l'intégration des nouvelles joueuses dans le collectif devraient permettre d'obtenir de bons résultats l'année prochaine. La convivialité sera au rendez-vous, ça c'est sûr, avec nombreux apéros et repas en perspective et ambiance garantie. L'arrivée de quelques joueuses supplémentaires serait une bonne chose pour compléter l'effectif. Avis aux amateurs...

Ecole de Volley

L'effectif était de 28 enfants cette saison. Les poussins représentent plus de 50% de cet effectif

Poussins : 8 poussins ont participé aux différents tournois cette saison. Les résultats sont encourageants et montrent que la progression est bien réelle.

Benjamines : Une équipe engagée et des résultats contrastés, alternant le bon et le moins bon, elles se classent en milieu de tableau.

Benjamins : Une équipe engagée. Des résultats contrastés, mais une bonne cohésion du groupe.

Minimes Filles : une équipe engagée en association avec Gelos permettant de faire jouer nos deux minimes orphelines l'année dernière.

La saison est maintenant terminée et comme l'an dernier le voyage du 12 juin a clôturé la saison avec un pique-nique en montagne et une après-midi « glisse » à Hautacam. Merci aux enfants, aux éducateurs et toutes les personnes qui ont participé au bon fonctionnement de l'école de volley, Gilles en particulier qui en a assuré la partie administrative en plus des entraînements et matches.

Pour la saison prochaine, nous avons besoin de plus de volontaires pour donner à cette école la structure qui correspond aux objectifs du club. Félicitations aux deux éducateurs qui ont suivi et validé cette année la formation d'entraîneur dispensée par le comité départemental, avis aux amateurs pour l'année prochaine.

Le défi de la saison prochaine sera de trouver un entraîneur fixe par équipe pour créer un groupe solide entraîneur-joueurs dans chaque catégorie.

Championnat UFOLEP

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Depuis de nombreuses années, nos équipes disputaient et, souvent, gagnaient les finales, mais depuis 2 ans, les nouveaux clubs nous mènent la vie dure. En 2004, une seule équipe en finale sur 3 mixtes, une féminine (qui n'a pas démerité) et une masculine, et ... pas de coupe ! Non, non, ce n'est pas l'augmentation moyenne de l'âge des joueurs (1an par saison) la responsable, mais, que voulez-vous, les autres sont meilleurs. Et puis, il faut bien partager.

Le plus important, c'est que les objectifs du volley-loisir soient atteints, et ils le sont : jeu, plaisir et convivialité. Tout un programme !

Quelques heures de beach à Sauvagnon (c'est nouveau !) suivies de soirées grillades pour les entraînements intensifs d'été, et nous repartirons vers une nouvelle saison. N'hésitez pas à nous contacter (d'autres jeunes seront les bienvenus), l'intégration fait aussi partie des objectifs loisir du club.

Fédé loisir

Le championnat Fédé loisir à l'essai depuis deux ans s'est concrétisé cette année avec une poule de 9 équipes réalisant des matches aller-retour, et un tournoi final sur une après midi. Notre équipe fraîchement composée s'est vue invaincue durant tout le championnat (sauf la finale contre une équipe recomposée de Lescar), et nous espérons la saison prochaine aussi décontractée et pleine de bonne humeur.

Autres activités

Plusieurs repas ont ponctué la saison, repas après un match de la régionale à Serres-Castet en décembre, repas dans un restaurant à tapas en février, paella offerte par la mairie de Serres en avril.

Un bus pour le déplacement de la Régionale à Orthez a permis de soutenir notre équipe victorieuse et de souder les troupes.

La plaquette publicitaire de cette saison a été repoussée de quelques semaines pour des raisons logistiques, ce qui explique un décalage du budget qui devrait être rattrapé en septembre. Tirée à 2000 exemplaires elle nous permet de promouvoir notre club et de recommander les entreprises qui nous soutiennent. Si vous connaissez des entreprises intéressées, n'hésitez pas à les mettre en contact avec nous.

Notre projet de terrains de Beach-Volley est en cours de réalisation et d'ici quelques jours vous pourrez vous y retrouver pour des après-midi ou soirées de détente.

Cette année dans le cadre des félicitations de la communauté de Communes, nous avons nommé François Pfeiffer, qui a joué un grand rôle dans l'accession au niveau régional, et Tony Gabriel, tant pour son travail dans le bureau, que pour sa participation à l'UFOLEP, ou encore ses arbitrages plus que nécessaires.

Nous essayons d'insister sur la mobilisation des bénévoles, les activités et les repas qui nous permettent de maintenir la cohésion de notre club aux multiples facettes. Cette année un accent a été mis sur notre équipe Régionale tant au niveau du budget que des activités, les autres sections en ont parfois souffert, et nous insistons sur la nécessité de chacun de s'investir pour connaître et soutenir les actions des autres sections toutes aussi prestigieuses que nécessaires.

Merci à vous tous qui participez à la bonne santé de notre club.

Merci pour votre confiance et rendez-vous le premier mardi de septembre pour la reprise des entraînements.

Christian Landrieu et Thomas Lenoir, Co-présidents

INFORMATIONS DIVERSES

URBANISME DU 1ER SEMESTRE

œ **Demandes de permis de construire :**

Maisons d'habitation.....	6
Garage et abri de jardin.....	3
Installation agricole.....	0
Divers.....	4

œ **Autres :**

Déclarations de travaux.....	7
Déclaration de clôture.....	2
Renseignement d'Urbanisme.....	3
Certificats d'Urbanisme.....	6

ETAT CIVIL DU 1ER SEMESTRE



NAISSANCES

Leïa Chloé Cassandre BAYLACQ
Née le 22 février 2004

Yoni, Michel, Bernard BEAUVIVRE
Né le 9 mars 2004

Baptiste BELLEGUIC
Né le 1er juin 2004

Logane, Maryse, Jackie BOYREAU
Née le 27 mai 2004

Ilona LE PAUVRE
Née le 26 janvier 2004

Mathis, Loïs PÉHAU
Né le 17 janvier 2004



DECES

* Alain, Marcel BIANCHI
Décédé le 08 février 2004

* Georges, Alexandre, Eugène HAU
Décédé le 10 mars 2004

* Magali, Solange LESPAGNOL
Décédée le 15 mai 2004

INFORMATIONS UTILES

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01

Pompiers : 18

SANTÉ—SOCIAL :

Médecins : docteur Philippe Bayle et Patricia Gan-né - 05.59.33.80.40

Infirmière : Véronique Bernachot

05.59.33.82.24 (répondeur)

Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-Boulogne - 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées le jeudi de 14 h à 16 h à la Marie, **sur rendez-vous** au 05.59.72.14.72, par Mme Schweitzer et Mme Capdevielle.

Régime agricole : permanences à Thèze, château Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et 4 è m e j e u d i s d e 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUY DE BÉARN :

Serres-Castet : 05.59.33.28.90

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR) :

Thèze : 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :

Thèze : 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)

M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03

Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :

Transports : CITRAM, trois lignes desservent la Commune quotidiennement. Horaires à votre disposition à la Mairie. Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mar-

di (containers) et le jeudi (caissettes bleues).

Garde d'enfants : une liste de personnes susceptibles d'assurer des gardes d'enfants est à disposition à la Mairie.

Emploi : Point Contact Emploi 05.59.33.83.85

Mission Locale Rurale Nord Est : place Sainte-Foy à Morlaàs 05.59.33.63.67

Correspondant de presse : Jacques Lavie-Hourcade

Correspondant radio « La Voix du Béarn »

Jean-Michel Darteyron : 05.59.33.86.55

SERVICES :

Bureau de Poste : ouverture de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (05.59.33.80.92).

Sateg services des eaux :

Technicien M. Balao : 05.59.12.83.90

Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF (Thèze) 05.59.02.36.05

Dépannage gaz : 05.59.84.33.22

Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :

M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70

M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

